

Inscriptions

Vous devez être adhérent de l'Association pour bénéficier des différents services. L'adhésion est de 12€ par année (du 1^{er} septembre au 31 août). Celle-ci est familiale.

Un dossier d'inscription est également nécessaire. Celui-ci est à renouveler chaque année scolaire. Les fiches de renseignements et sanitaire sont téléchargeables sur notre site internet : www.associationbcj.fr

- Fiche de renseignements
- Fiche sanitaire
- Photocopie du carnet de vaccination
- Photocopie recto verso de la carte d'identité ou du livret de famille
- Attestation CAF

PERISCOLAIRES & MERCREDIS

Une fois votre dossier enregistré, des codes d'accès au portail famille vous seront transmis afin de saisir vos réservations. N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez des difficultés d'utilisation du portail famille.

Lien : <https://portail5.aiga.fr/v4/login.php5>

JEUNESSE & VACANCES

Les inscriptions se font au siège de l'Association (670 avenue de Sciez, 74140 Sciez). Les permanences sont indiquées dans les programmes

Inscription pour la rentrée scolaire 2022-2023

Siège de l'ASSOCIATION
04.50.72.34.40 / abcj@associationbcj.fr
Mercredi et vendredi de 9H à 11H30

Inscriptions jusqu'au 29 juillet - Reprise dès le 02 septembre

Fonctionnement et facturation

- Toute demande irrégulière et/ou supplémentaire (ajout/annulation) nécessite une confirmation de la part du RESPONSABLE de l'accueil.
- Les demandes doivent être faites par mail.
- Pour les mercredis, vous pouvez inscrire votre enfant jusqu'au lundi soir pour le mercredi suivant et ce, dans la limite des places disponibles
- Toute annulation effectuée une semaine (7 jours) avant la date concernée ne sera pas facturée
- Toute absence non justifiée par certificat médical communiqué au retour de l'enfant sera facturée.
- Trois absences non justifiées pourront nous conduire à suspendre l'accueil de votre enfant.
- Aucune demande de révision de facture ne sera instruite au-delà d'un mois à date d'émission.
- Les frais de relance restent à la charge des familles.

En cas de questions ou de difficultés (paiement, relationnelles, horaires, réservation), nous restons disponibles pour étudier ensemble des solutions adaptées à la situation :

Assistante de direction

Sana HANNACHI 04 50 72 34 40

abcj@associationbcj.fr

Coordinateur

Vincent SEGAUD 06 88 63 22 65

enfance-jeunesse@associationbcj.fr

Direction (sur rendez-vous)

Laurent LOYER 04 50 72 34 40

direction@associationbcj.fr

Tarifs 2022-2023

L'ASSOCIATION ABCJ

Frais associatifs

ADHESION	12 € par famille et par an
FRAIS D'ENVOIS (Facture par voie postale)	10 € par famille et par an
COTISATION LOCAUX JEUNES	5€ par jeune et par an

Les mercredis et centre de loisirs vacances

Tarifs à l'année	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Hors SISAM
Quotient familial	0 à 400 €	400 à 620 €	621 à 800 €	801 à 1200 €	1201 à 1600 €	1601 à 1800 €	1801 et +	
FORFAIT de 8h30 >17h30	14,31€	15,40 €	16,44 €	16,44 €	19,09 €	20,71 €	23,36 €	44,88 €
*FORFAIT de 8h30>14h	11€	11,62 €	12,24 €	12,24 €	13,83 €	14,80 €	17,03 €	28,56 €
PETIT ACCUEIL (par ½ heure)	0,85 €	1,06 €	1,28 €	1,44 €	1,74 €	1,89 €	2,05 €	Inclus

*hors vacances

Frais de retard après 18h30 : 12.5€ par demi-heure

Les périscolaires

Tarifs à l'année	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Quotient familial	0 à 400 €	400 à 620 €	621 à 800 €	801 à 1200 €	1201 à 1600 €	1601 à 1800 €	1801 et +
Heures Incompressibles 7h30-8h30 et 16h30-17h30	1,69 €	2,12 €	2,55 €	2,88 €	3,47 €	3,77 €	4,10 €
Par ½ heure De 17h30 > 18h30	0,85 €	1,06 €	1,28 €	1,414€	1,74 €	1,89 €	2,05 €

Frais de retard après 18h30 : 12.5€ par demi-heure

Pour les périscolaires et mercredis : La facturation s'effectue au début du mois suivant. Un prélèvement automatique est programmé en début de mois suivant (prélèvement SEPA), à cette fin nous vous demandons de compléter l'encadré SEPA (en cas de changement depuis la saison dernière) et de joindre un RIB.

Attention : Les frais de rejet de prélèvement sont à la charge des familles.

Les tarifs sont modulés en fonction des ressources familiales et indexés sur la base du calcul de Quotient Familial (CAF/MSA). Les gestionnaires du SISAM appliquent une grille tarifaire commune par accueil.

Les grilles tarifaires de l'année sont votées au conseil syndical du SISAM.



135 chemin des Huttins Vieux, 74140 SCIEZ
06.74.02.75.72 / information.sisam@gmail.com